

Montmélian, le 28 août 2020,

Mesdames les directrice et Messieurs les Directeurs d'Écoles
Mesdames et Messieurs les Professeur(e)s des Écoles
Mesdames les institutrices et Messieurs les Instituteurs
Mesdames et Messieurs les membres du RASED

NOTE DE SERVICE N°1

Inspection de l'Éducation
Nationale

Circonscription Combe de
Savoie

Informations et instructions à caractère pédagogique pour l'année 2020-2021

Réf n° 2020 -2

Affaire suivie par
Sandrine CHERY

Téléphone :
04 79 84 23 70

Courriel :
ce.la73-IEN-Montmelian@ac-grenoble.fr

Adresse postale :
14, avenue de la gare
73800 MONTMELIAN

L'équipe de circonscription se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée scolaire sous le signe d'une « *priorité absolue : consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée.* » .

Je souhaite la bienvenue à ceux qui rejoignent la circonscription et une bonne prise de fonctions aux professeurs des écoles néo-titulaires ou stagiaires, affectés en Combe de Savoie.

Cette note de service de rentrée a pour objet de préciser les déclinaisons des orientations pédagogiques importantes pour la pré-rentrée et la rentrée 2020 relatives à notre circonscription. Ce document devra être transmis à chacun des membres de l'équipe pédagogique y compris aux personnels remplaçants au plus tard le jour de la pré-rentrée.

A tous, je souhaite une excellente rentrée dans un esprit d'exigence, de bienveillance et de vigilance, soutenu par le collectif et la coopération de chaque membre de la communauté éducative au service de la réussite de nos élèves. Je sais pouvoir compter sur votre engagement au quotidien et je vous en remercie.

Sandrine Chéry
IEN Combe de Savoie

LA CIRCULAIRE DE RENTREE 2020/2021

Cette année scolaire poursuit quatre priorités :

- protéger la santé des élèves et des personnels ;
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- transmettre les valeurs civiques.

L'année scolaire 2020-2021 sera caractérisée par le **développement du sport et de la culture dans la vie de chaque élève**. L'éducation physique et sportive ainsi que l'ensemble des disciplines artistiques seront au cœur de cette priorité.

1. Modalités pratiques de la rentrée

Tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire.

Afin de garantir la santé des élèves et des personnels, et eu égard à la situation épidémique à la date de la présente circulaire, le respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré.

2. Une priorité absolue : consolider les apprentissages des élèves en identifiant leurs besoins et en y apportant une réponse personnalisée

- Identifier les besoins des élèves
 - Les évaluations nationales
 - Les outils de positionnement du CP à la 3e
- Répondre aux besoins des élèves
 - S'assurer que tous les élèves maîtrisent les compétences essentielles de l'année précédente
 - Un effort inédit pour renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves
- Lutter contre le décrochage scolaire

3. Poursuivre l'élévation générale du niveau

- Renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux
 - Une nouvelle formation pour les professeurs de l'école maternelle
 - De nouvelles ressources pédagogiques à la disposition des professeurs
 - Une formation continue renforcée
- Mieux préparer les élèves à l'enseignement supérieur ou à la poursuite d'études
 - Développer les compétences orales des élèves
 - Mieux accompagner les élèves dans leur projet d'orientation
- Consolider la maîtrise des langues
- Développer et certifier les compétences numériques des élèves
- Accroître la place de l'éducation physique et sportive, des arts et de la culture

Garantir à tous les élèves en situation de handicap une solution adaptée

4. Transmettre les valeurs civiques

- Respecter autrui et s'engager pour la République
 - L'enseignement moral et civique
 - Lutter contre toutes les formes de discrimination et contre le harcèlement
 - Le Service national universel (SNU)
- Agir pour le développement durable

5. Ressources pour les professeurs

Dans le contexte particulier de cette rentrée scolaire, **la priorité est donnée à l'enseignement du français et des mathématiques** jusqu'aux vacances d'automne, afin de permettre à chaque élève de consolider, revoir et approfondir ses apprentissages dans ces domaines, sans délai.

[Des ressources éducol](#) sont mises à la disposition des professeurs : les priorités pédagogiques pour chaque niveau, des outils de positionnement des élèves, les guides, vadémécum, des documents d'accompagnement...

Les nouveaux programmes – cycles 1, 2, 3

Le 30 juillet 2020, un arrêté a été publié au bulletin officiel. Il modifie les programmes de maternelle mais aussi ceux des cycles 2 et 3.

Ces programmes devront se mettre en place au retour des vacances de Toussaint, ce qui supposera un temps de travail sur les progressions durant cette période 1, en conseil de cycle ou de maîtres.

Les programmes consolidés et des ressources d'accompagnement sont accessibles en cliquant sur les liens.

Maternelle : <https://eduscol.education.fr/pid33040/programme-ressources-et-evaluation.html>

Cycle 2 : <https://eduscol.education.fr/pid34139/cycle-2-ecole-elementaire.html>

Cycle 3 : <https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>

Priorités pédagogiques et outils de positionnement pour la période septembre-octobre

Pour chacun des niveaux d'enseignement, des priorités sont indiquées afin de conforter les apprentissages de l'année précédente et d'aborder les nouvelles notions. Des outils de positionnement permettant d'observer les acquis des élèves dès les premiers jours de classe sont également mis à disposition.

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

Dans le contexte particulier de cette rentrée scolaire, **la priorité est donnée à l'enseignement du français et des mathématiques** jusqu'aux vacances d'automne, afin de permettre à chaque élève de consolider, revoir et approfondir ses apprentissages dans ces domaines, sans délai.

Ces préconisations guideront l'enseignement de la première période de l'année scolaire 2020-2021. **Elles sont accompagnées de ressources à la disposition des professeurs :**

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html>

L'observation fine des acquis des élèves, dès les premiers jours de l'année scolaire, est particulièrement importante, cette année encore plus encore que d'habitude, pour identifier les besoins de consolidation de chacun et mettre en place au plus tôt les actions de différenciation nécessaires. Les acquis de chaque élève feront l'objet d'un positionnement par rapport à la progression attendue de ses apprentissages.

Inscrits dans le quotidien de la classe, ces diagnostics peuvent être utilement affinés à l'aide d'outils, individualisés et/ou collectifs. **Des propositions sont faites à cet effet, en mathématiques et en français, pour toutes les classes, du CP au CM2.**

En CP et en CE1, les outils proposés permettent de prendre la mesure des besoins des élèves sans attendre. **La passation des évaluations nationales et l'analyse des résultats permettront de disposer de repères standardisés** et de mettre en place une réponse pédagogique encore plus ciblée auprès de chacun de leurs élèves.

Niveau	Priorités et ressources en français	Outils de positionnement en français	Priorités et ressources en mathématiques	Outils de positionnement en mathématiques
--------	-------------------------------------	--------------------------------------	--	---

Evaluations nationales CP : <https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-au-cp.html>

Evaluations nationales CE1 : <https://eduscol.education.fr/cid142270/evaluations-au-ce1.html>

Les évaluations nationales CE1 se dérouleront du **Lundi 14 septembre au vendredi 25 septembre 2020**

Les évaluations nationales CP se déroulent en deux temps au cours de l'année scolaire

- Evaluations diagnostiques : du lundi 14 septembre au vendredi 25 septembre 2020
 - Mi- parcours : du lundi 18 janvier au vendredi 29 janvier 2021
- Il s'agit d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés

Il revient à chaque enseignant de définir le calendrier de passation pour sa classe dans le respect des créneaux fixés ci-dessus. L'étalement des épreuves sur des demi-journées distinctes **est recommandé**.

Le protocole sanitaire - la circulaire du plan de continuité pédagogique

Le scénario de référence pour la prochaine rentrée scolaire s'inscrit dans un cadre sanitaire normal, n'impliquant pas de restrictions d'accueil des élèves et de fonctionnement des écoles.

Il est cependant nécessaire de se **préparer à l'hypothèse d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire à la rentrée scolaire 2020.**

Dans cette optique, la circulaire présentant le plan de continuité pédagogique pose des principes, des recommandations et des conseils ou exemples de mise en œuvre, en cas de dégradation de la situation sanitaire à la rentrée scolaire 2020 : <https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

Ce plan de continuité ne traite pas des modalités d'organisation de la rentrée scolaire dans des conditions sanitaires normales.

Deux hypothèses sont envisagées :

- **Hypothèse 1** : circulation active du virus, localisée, nécessitant la remise en vigueur d'un protocole sanitaire strict.
- **Hypothèse 2** : circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture des écoles sur une zone géographique déterminée.

Afin de vous **accompagner dans la mise en place d'organisations et de modalités pédagogiques adaptées, plusieurs fiches thématiques sont à votre disposition.**